

A. DUMAS - LAMARTINE - DE BALZAC
E. SUE - J. SANDEAU - O. FEUILLET
H. MURGER - TH. GAUTIER - MÉRY
G. DE BERNARD - E. SOUVESTRE

HUGO - G. SAND - A. DE MUSSET
F. SOULIÉ - J. JANIN - A. KARR
A. DUMAS FILS - L. GOZLAN
E. SCRIBE - P. FÉVAL - ETC.



SOMMAIRE.
LE COLLIER DE LA REINE, par ALEXANDRE DUMAS.
ANDRÉ, par GEORGE SAND.
LE MARI DE MADAME DE SOLANGE, par ÉMILE SOUVESTRE.



Triste reception, dit le seigneur don Manoël. — Page 282, col. 3.

LE COLLIER DE LA REINE

PAR

ALEXANDRE DUMAS (1).

L'ACADÉMIE DE M. BEAUSIRE. (Suite.)

— Comprenez donc, fit vivement Beausire; don Manoël veut vous dire qu'il peut arriver un ambassadeur vrai ou faux.

— Précisément, ajouta le Portugais. Si l'ambassadeur qui se présentera avait envie du collier pour Sa Majesté la reine de Portugal, n'en a-t-il pas le droit?

— Pardieu! dirent les assistants.

— Et alors il compte avec messieurs Bøhmer et Bossange. Voilà tout.

— Absolument tout.

— Seulement, il faut payer quand on a traité, fit observer le banquier du pharaon.

— Ah dame! oui, répliqua le Portugais.

— Messieurs Bøhmer et Bossange ne laisseront pas aller le collier dans les mains d'un ambassadeur, fût-ce un vrai Souza, sans avoir de bonnes garanties.

— Oh! j'ai bien pensé à une garantie, objecta le futur ambassadeur.

— Laquelle?

— L'ambassade, avons-nous dit est déserte?

— Oui.

— Il n'y reste plus qu'un chancelier, brave homme de Français, qui parle la langue portugaise aussi mal qu'homme du monde, et qui est enchanté quand les Portugais lui parlent français, parce qu'il ne souffre pas, quand les Français lui parlent portugais, parce qu'il brille.

— Eh bien? fit Beausire.

— Eh bien! messieurs, nous nous présenterons

à ce brave homme avec tous les dehors de la légation nouvelle.

— Les dehors sont bons, dit Beausire, mais les papiers valent encore mieux.

— On aura les papiers, répliqua laconiquement don Manoël.

— Il serait inutile de contester que don Manoël soit un homme précieux, dit Beausire.

— Les dehors et les papiers ayant convaincu le chancelier de l'identité de la légation, nous nous installons à l'ambassade.

— Oh! oh! c'est fort, interrompit Beausire.

— C'est forcé, continua le Portugais.

— C'est tout simple, affirmèrent les autres associés.

— Mais le chancelier? objecta Beausire.

— Nous l'avons dit: Convaincu.

— Si par hasard il devenait moins crédule, dix minutes avant qu'il doutât, on le congédierait. Je pense qu'un ambassadeur a le droit de changer son chancelier?

(1) Tous droits réservés.